APPROCHES MODERNES DES TROPES CLASSIQUES

Vasile RĂDULESCU
Université de Piteşti

Résumé : *Il est vrai que le langage a pour fonction évidente d'appeler les choses par leur nom, mais il fait appel aussi à un procédé constant qui consiste à désigner une réalité par un nom qui appartient en propre à une autre réalité, tout à fait distincte. Une perspective s'ouvre donc à élargir l'éventail des figures à tout sens détourné, toutes les fois qu'on dit une chose pour faire comprendre une autre chose. En effet, dans la réalité du discours, il y a bien des façons de dire, relevées par la pragmatique actuelle : « dire et ne pas dire », « ne pas dire tout en disant », « dire sans dire », « dire sans vouloir dire », « un dire 1 s'opposant à un dire 2 »,etc.*
Mots-clés: ***trope classique, trope illocutoire, expression détournée.***

A. Reboul et J. Moeschler [1986 : 37 sq.] font le point des travaux sur les figures. Pour ce qui est de **la métaphore**, (« *la reine des figures* »), il y a ainsi, dans la littérature de spécialité contemporaine deux approches principales, l'approche constructiviste et l'approche non-constructiviste. L'approche constructiviste correspond essentiellement à des travaux récents et consiste à minimiser, voire à faire disparaître la distinction entre discours littéral et discours figuré. L'approche non-constructiviste correspond à la rhétorique classique et à des travaux récents sur ses suites ; elle a pour base la distinction entre discours littéral et discours figuré. Les travaux sur la métaphore ont commencé dès l'Antiquité, les plus remarquables ayant été ceux d'Aristote, continués par les travaux des rhétoriciens traditionnels, dont ceux de Dumarsais et de Fontanier sont le point d'aboutissement et de perfection. Pour Aristote, la métaphore relève du style (elocutio). Le style doit avoir deux qualités essentielles : la clarté, qui consiste dans le fait que les mots sont proprement employés, c'est-a-dire de façon appropriée, et l'ornement, qui correspond à ce qui s'écarte de l'usage courant. D'après Aristote, la métaphore relève de la clarté plus que de l'ornement. Ses successeurs s'éloigneront de cette conception de leur maître, en inversant les priorités. Pour Aristote, la clarté de la métaphore repose sur l'analogie et c'est la particularité de la métaphore de rassembler des objets et des formes sur la base d'une certaine ressemblance. Elle se rapproche de la comparaison, la comparaison étant même une forme de la métaphore, par ex. : (1) « *Il [Achille] s'élança comme un lion* », (2) « *Le lion [Achille] s'élança* ». Les termes employés doivent appartenir au même genre et les objets qu'ils désignent doivent être dans un rapport d'analogie réciproque, mais ne devant pas exprimer une évidence. La théorie d'Aristote est une théorie non-constructiviste, parce que, même s'il ne distingue pas expressément entre sens littéral et sens figuré, il lance la tradition des théories de la comparaison, pour lesquelles le sens figuré d'une métaphore c'est la comparaison correspondante, et s'inscrit dans la théorie de la double signification, selon laquelle il y a deux sens, celui de la métaphore et celui de la comparaison correspondante.

A.Reboul et J.Moeschler [1998] affirment que les travaux modernes sur les figures, notamment sur la métaphore, ont commencé avec J. Searle. Selon lui [SEARLE, 1982], le problème de la métaphore ne peut trouver de solution qu'à partir d'une distinction fondamentale entre **le sens de la phrase ou du mot**, d'une part, et **le sens de l'énonciation du locuteur**, d'autre part. Cette distinction correspond à la distinction du sens commun entre **dire une chose** et **vouloir dire une chose**.

BDD-A5760 © 2009 Universitatea din Piteşti
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.103 (2026-01-20 00:24:30 UTC)

Ex. : « *Achille est un lion »(=DIRE, sens de la phrase)* / « *Achille est fort et courageux* » (=VOULOIR DIRE, sens de l'énonciation du locuteur). On peut définir ainsi le discours figuré comme un discours où ce qu'on veut dire ne correspond pas à ce qu'on dit, ou, selon la définition de Searle : « *un énoncé donné est figuré si et seulement si le sens de la phrase ne coïncide pas avec le sens de l'énonciation du locuteur* ». Il existe entre les concepts de « trope » et d' « implicite » des affinités évidentes. Selon Searle, « *un locuteur peut, en énonçant une phrase, vouloir dire autre chose que ce que la phrase signifie, comme dans le cas de la métaphore, ou il peut vouloir dire le contraire de ce que la phrase signifie, comme dans le cas de l'ironie, ou encore il peut vouloir dire ce que la phrase signifie et quelque chose de plus, comme c'est le cas dans les implications conversationnelles et dans les actes de langage indirects* » [id., p.151].

Reboul et Moeschler [1998] présentent également les théories actuelles qui sont basées sur la distinction rhétorique classique (depuis Aristote) entre usage littéral et usage non – littéral (principalement la théorie de la pertinence, soutenue par Sperber et Wilson). Les usages non – littéraux du langage n'incluent pas seulement la métaphore, mais aussi d'autres figures, telle l'ironie. L'ironie et la métaphore font partie des figures de rhétorique (c'est le terme classique) habituellement répertoriées. Le problème se pose où passe la frontière entre usage littéral et usage non – littéral. La tradition rhétorique et linguistique envisage qu'il y a une frontière stricte entre littéralité et non – littéralité. On distingue, à l'intérieur de la non – littéralité, deux classes de figures : les figures de style, comme la métaphore ou la métonymie, et les figures de pensée, comme l'ironie ; si les premières sont repérées linguistiquement, par la forme des phrases ou des expressions, les secondes sont repérables par le contraste entre leur sens littéral et le contexte ou la situation. La non – littéralité ne se réduit pas aux figures de la rhétorique telles qu'elles ont été classiquement repertoriées. Sperber et Wilson rencontrent Dumarsais, qui remarquait qu'il se fait plus de métaphores en un jour aux Halles que dans les poèmes. L'hypothèse selon laquelle la métaphore en particulier et les figures de rhétorique en général seraient des « ornements » qui s'ajoutent à l'usage littéral sans apporter de contribution cognitive s'avère fausse [apud REBOUL et MOESCHLER, 1998].

La question que se posent les pragmaticiens à l'heure actuelle est si on peut élargir l'éventail des figures étudiées antérieurement par les diverses rhétoriques, si on peut allier rhétorique et pragmatique, étant donné que non seulement les tropes sont des manières détournées de s'exprimer. On est arrivé ainsi à parler de tropes classiques et de tropes non – classiques.

En rhétorique classique, le trope est l'emploi d'un mot détourné de son sens littéral, les réalisations les plus connues de cette figure (selon la nature du rapport qui déclenche la substitution) s'appelant synecdoque, métonymie, métaphore. Mais le discours propose beaucoup d'autres détournements, et les types de liens qui instaurent l'existence d'un trope affectant des unités de rang supérieur au mot. Dans cet inventaire élargi des tropes, *le trope illocutoire* est la substitution d'une valeur illocutoire dérivée à la valeur illocutoire primitive. Dans l'explication de la notion de trope illocutoire, C.-K.ORECCHIONI [2001] part du fait qu'un énoncé constatif peut se charger d'une valeur indirecte qui restera le plus souvent secondaire par rapport à la valeur littérale, elle s'y ajoutera simplement sous forme de « dérivation allusive ». Quand le sens dérivé l'emporte sur le sens propre, s'actualisant avec priorité, il semble légitime de parler de trope illocutoire. Dans ce cas il y a un renversement de la hiérarchie des niveaux de contenu (le contenu littéral est dévancé par le contenu dérivé). Le spécifique du trope illocutoire est qu'il n'opère pas sur des contenus

BDD-A5760 © 2009 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.103 (2026-01-20 00:24:30 UTC)

propositionnels, mais sur des valeurs illocutoires. Orecchioni [idem] remarque le fait que le trope illocutoire partage avec les autres tropes bien des propriétés, en particulier celle de se lexicaliser ; il arrive aussi fréquemment que l'énoncé soit traité comme un trope illocutoire d'invention [ex.: A (sortant de la cuisine, un plateau en mains, chargé de tasses fumantes) : - *Je viens de faire du café*. B : - *Volontiers*]. Dans de tels cas, le contexte joue un rôle équivalent à celui de la conventionalisation. Le trope illocutoire repose sur une codification linguistique, sur les effets du contexte ou sur les deux à la fois.

A l'heure actuelle, on distingue, dans les significations échangées**,** le dit (partie explicite), du non-dit (partie implicite). Dans cette partie implicite, on oppose les présupposés, implicite produit par le message linguistique lui-même, aux sous-entendus, implicites plus directement liés aux données situationnelles et à l'interprétation du locuteur. Ainsi, la phrase « *Pierre a cessé de fumer* » présuppose « Pierre fumait auparavant », quels que soient l'énonciateur, l'allocutaire, la situation, et quelle que soit la forme - assertive, interrogative ou négative - que cette phrase peut revêtir. Par contre, « Tu devrais en faire autant » est une signification implicite qui ne peut être actualisée qu'en fonction de la situation. R. VION [2000 : 77 sq.] préfère à la dénomination de présupposition celle d'*implicite* et à celle de sous-entendu, celle d'*implicitation*, nettement plus étendue.

1. Les implicites

C.-K.Orecchioni [1986] affirme que dans la notion d'implicite on retrouve aussi bien les présupposés de phrases ou d'énoncés de Ducrot [1972, 1984] que les implicites « culturels ». Ces derniers, sans lesquels aucune communication n'est possible, ont été appelés aussi savoirs communs partagés ou intertextualité. Ce domaine comprend trois grands types d'implicites : discursifs, culturels, et idéels.

a) Les implicites discursifs – implicites de phrase ou d'énoncé. A ce premier niveau, on trouve une partie importante de la catégorie traditionnelle de présupposés : tout ce qu'un énoncé « dit » sans le dire expressément.

b) Les implicites « culturels **»** portent sur :

- les connaissances supposées partagées. On est ici dans le domaine des pré-construits, de la connaissance - consciente ou non, systématique ou intuitive - et des diverses catégorisations du monde.
- le « poids culturel » des mots et des manières de dire où trouvent leur place les connotations et la dimension culturelle des façons de parler.

c) Les implicites idéels : il s'agit de l'empreinte idéologique et des systèmes de référence spécifiques.

Par exemple, un slogan publicitaire comme « *Un café nommé désir* », tient une partie de sa signification de l'allusion référentielle, faisant, par connotation, penser au titre de la pièce de T. Williams.

2. Les implicitations

La distinction entre implicites et implicitations repose en principe sur le caractère « systématique » des premiers, opposé au caractère « ad hoc » des seconds [c.f. ORECCHIONI, 1986 : 74]. Ainsi, impliciter « tu pourrais t'arrêter de fumer, toi aussi » à partir de *Pierre a cessé de fumer* ne peut résulter que de circonstances et de représentations particulières qui associent les sujets en train de communiquer. Les implicitations concernent les manières de dire qui donnent à entendre plus qu'elles ne disent littéralement et manifestent ainsi, de façon plus nette, la dimension culturelle de toute activité langagière. Elles recouvrent tous les actes de langage indirects, les sous-entendus, les incitations, l'ironie, les attaques prudentes, les « perfidies », les allusions,

BDD-A5760 © 2009 Universitatea din Piteşti
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.103 (2026-01-20 00:24:30 UTC)

les suggestions. Impliciter, c'est dire les choses sans les dire expressément de telle sorte qu'il est toujours possible d'en décliner la responsabilité. Il existe des implicitations volontaires et involontaires.

Le discours est inséparable d'une « voix » qui le porte. On rejoint ici la vielle problématique de la rhétorique ancienne, celle de **l'ethos**. La rhétorique antique entendait par cette notion les propriétés que se conféraient les orateurs à travers leur manière de dire : non pas ce qu'ils disaient explicitement sur eux-mêmes, mais ce qu'ils montraient par leur façon de s'exprimer. Ce que l'orateur prétend être, il le donne à entendre et à voir : il ne dit pas qu'il est simple, honnête et bienveillant, il le montre par son dire, faisant de lui, selon la rhétorique latine, un *vir bonus dicendi peritus.*

Extension de la notion de trope

En mobilisant les ressources et les acquis de la pragmatique actuelle, C. Kerbrat-Orecchioni élargit l'éventail des figures, en parlant, à côté des tropes « classiques », de tropes illocutoires, « non-classiques » [1986 : 94 sq.].

Les valeurs illocutoires dérivées des valeurs illocutoires primitives, bien que ne bénéficiant pas de forme de phrase spécifique, s'actualisent en sens détournés. Par exemple, dans la « dérivation allusive ». L'auteur en cite un exemple de R. Barthes : « *Si, d'un certain ton, on me demande : « à quoi sert la linguistique », me signifiant par là qu'elle ne sert à rien, je dois feindre de répondre naïvement : « Elle sert à ceci, à cela », et non conformément à la valeur de dialogue : « D'où vient que vous m'agressez ? » Ce que je reçois c'est la connotation, ce que je dois rendre, c'est la dénnotation »* [id., p. 96].

Comme tous les tropes, les « tropes illocutoires » opèrent un renversement de la hiérarchie des niveaux du contenu primitif par le contenu dérivé. Pour C. Kerbrat-Orecchioni, le trope n'est qu'un cas particulier de fonctionnement de l'implicite, se caractérisant par le fait que le contenu implicite y devient dénoté. Le trope se définit ainsi comme « *conversion du contenu dérivé en contenu dénoté* » [id.,p.98], cela étant la propriété distinctive du trope ; une autre propriété retenue par la rhétorique classique-celle d'une « figure de mot » étant considérée négligeable. Les tropes convertissent en contenus dénotés certains types de sous-entendus, que la rhétorique classique a scrupuleusement inventoriés et classés selon la nature de la relation existant entre les deux niveaux sémantiques impliqués dans le fonctionnement tropique. Ainsi, les principaux tropes classiques se définissent de la manière suivante :

(1) La métaphore repose sur une relation d'analogie perçue entre les deux objets correspondant aux deux Sm concernés (l'objet lune et l'objet faucille, par ex.) ; ces deux Sm sont en intersection puisqu'ils possèdent en commun certains sèmes correspondant aux deux objets, et permettant le transfert métaphorique.

(2**)** La métonymie repose sur une relation de contiguité existant entre les deux objets correspondant aux Sm qui s'attachent au Sm employé tropiquement.

(3**)** La synecdoque repose sur une relation d'inclusion d'un objet dans l'autre dans le cas de la synecdoque du tout et de la partie ; d'une classe dénotative dans l'autre dans les synecdoques du genre et de l'espèce (« spécialisation » et « extension »).

(4) Dans la litote et l'hyperbole, les deux Sm occupent une position différente sur un même axe intensif :

- litote : le sens dérivé est plus fort que le sens littéral (ex. : « *Je ne te hais point* » voulant dire « Je t'aime ») ;
- hyperbole : le sens dérivé est plus faible que le sens littéral (ex. : « *Je t'adore* » pour « Je t'aime »). L'hyberbole est une « hyperassertion ».

BDD-A5760 © 2009 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.103 (2026-01-20 00:24:30 UTC)

(5) L'ironie implique une relation d'opposition entre les deux niveaux de contenu. L'ironie comporte en outre une composante pragmatique particulière : ironiser c'est toujours s'en prendre à une cible qu'il s'agit de disqualifier.

Quelques tropes non-classiques (selon ORECCHIONI) :

1.*Le trope illocutoire* a des propriétés communes avec les tropes « classiques », telles :

a) De même qu'on oppose la métaphore-trope (qui se caractérise par la substitution du contenu dérivé au contenu primitif), à la simple « connotation métaphorique », de même il convient d'opposer au trope illocutoire (substitution de la valeur illocutoire dérivée a la valeur illocutoire primitive) la simple « derivation allusive » (ou« connotation illocutoire »).

b) De même qu'on distingue entre métaphore lexicalisée et métaphore d'invention, il y a tropes illocutoires lexicalisés et on peut reconnaître des tropes illocutoires d'invention, ces derniers ne se constituant qu'avec des contraintes contextuelles exceptionnelles.

Dans une perspective d'encodage (sémasiologique), le trope se définit par la formule « un sens pour un autre ». C'est une dérivation par la substitution d'un sens à un autre, plus « normal ». Dans une perspective de décodage (onomasiologique), le trope peut se définir par la formule « un mot par un autre mot ». C'est une déviation dénominative, qui se caractérise par la substitution d'un Sm à un autre, plus attendu. Tout trope se caractérise par une déviance d'un usage jugé plus adéquat, plus juste- par rapport à une norme. Identifier un trope, c'est percevoir l'existence d'un décalage, voire d'un conflit entre le sens primitif (propre ou littéral) et le sens adéquat du point de vue référentiel ; c'est à ces deux niveaux qu'intervient le jugement normatif. L'identification du sens primitif sollicite la compétence linguistique du sujet décodeur. Pour permettre l'identification du sens dénoté, intervient la compétence encyclopédique du sujet décodeur et celle qu'il suppose à l'émetteur. Si on perçoit comme une litote le « *je ne te hais point* » de Chimène, c'est parce qu' on peut reconstruire, à l'aide du contexte, de son état affectif, qu'il ait été plus juste, plus normal qu'elle utilise l'expression plus forte « je t'aime ».

Le trope illocutoire peut être considéré comme un « trope pragmatique » (tenant de la « pragmatique illocutoire »), alors que les « tropes classiques », peuvent être dits « sémantiques » (bien qu'ils produisent des effets pragmatiques). Chaque fois qu'un contenu présupposé ou sous-entendu apparaît en contexte comme le véritable objet du message à transmettre, on a affaire à un « *trope implificatif* » [id., p.104].

1.1. Le trope « présuppositionnel »

On sait que les contenus posés sont en principe l'objet de l'échange communicationnel, tandis que les présupposés assurent seulement un cadre, un soubassement où s'articulent les posés. Mais il arrive parfois qu'en contexte ce soit le contenu implicite, normalement secondaire, qui devienne essentiel. On aura donc affaire à un trope. Le trope commence à partir du moment où le sujet décodeur concentre son activité sur le contenu présupposé et fait l'hypothèse que l'émetteur voulait lui transmettre avec priorité un tel contenu. Une telle stratégie se rencontre souvent dans le discours publicitaire, polémique ou politique (ex. : « *Nos produits sont les moins chers parce qu'ils sont les mieux vendus* »). Dans la plupart des tropes classiques, le contenu dérivé est le seul acceptable en contexte, au détriment du contenu littéral. Mais dans le trope présuppositionnel, contenu explicite et contenu implicite, sont en général compatibles : le posé est vraisemblable et satisfaisant, mais le présupposé le détourne à son profit.

1.1. Trope mettant en cause un sous-entendu

BDD-A5760 © 2009 Universitatea din Piteşti
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.103 (2026-01-20 00:24:30 UTC)

Dans le slogan publicitaire « *Sans beurre, la vie n'a pas de sel* », c'est l'inférence sous-entendue qui constitue le véritable objet du message publicitaire : promouvoir un produit, fonction apologétique, non pas polémique.

1.2. Le trope communicationnel

Le discours théâtral fonctionne justement sur le mode du trope communicationnel. Il doit satisfaire aux exigences simultanées de ses deux couches de récepteurs, personnages et spectateurs. C'est par rapport aux seuls personnages que s'appliquent les lois de pertinence et d'informativité. Mais il faut en même temps intéresser, et informer, le spectateur ou le lecteur. Problème que la tradition théâtrale a résolu par certaines astuces, parmi lesquelles il y avait :

a) Mettre en scène un personnage ignorant un événement. Corneille, dans l'Examen de Polyeucte, fait allusion à des aspects de cette convention du théâtre classique. Il observe que la pièce commence souvent alors que tel évenement, tel sentiment, telle passion sont fixés depuis deux ou trois ans et que « *ce sont des choses dont il faut instruire le spectateur en le faisant apprendre par un des acteurs à l'autre ; mais il faut prendre garde avec soin que celui à qui on les appred ait lieu de les ignorer jusque là aussi bien que le spectateur* ». La suivante ou la confidente remplissent le plus souvent cette fonction d'information indirecte du spectateur.

b) Si tous les personnages en scène sont également au courant du fait problématique, le stratagème consiste à se servir de présupposés. Par ex., au debut de *Tite et Bérénice*, Domitie déclare à sa confidente : *Laisse-moi mon chagrin, tout injuste qu'il est/ Je le chasse, il revient ; je l'étouffe, il renaît/ Et plus nous approchons de ce grand hyménée,/ Plus en dépit de moi, je m'en trouve gênée//*. Et le spectateur déduit qu'un mariage se prépare (qu'il y a un mariage dans l'air). Les présupposés constituent un moyen commode de résoudre le problème : ils permettent d'informer, sur le mode implicite, le spectateur destinataire (indirect), pour qui la séquence fonctionne comme un trope présuppositionnel, corrélatif du trope communicationnel, sans que soit transgressée, du point de vue du personnage-destinataire (direct) la loi d'informativité, ce qui arriverait si le même contenu était formulé en posé.

A côté donc du posé, peuvent s'actualiser dans le discours, en contextes typés, les préssupposés (qui conservent leur statut de contenus implicites - ne constituant pas l'objet du message) et certains sous-entendus (qui reçoivent le statut de contenus secondaires, connotés, additionnels, *dérivés-de-discours).* Ainsi, à la faveur du contexte, tel ou tel contenu implicite peut se convertir en contenu dénoté, en renversant la hiérarchie normale des unités de contenu et il y a alors la constitution d'un trope d'invention classique ou non-classique (trope présuppositionnel implicatif portant sur un sous-entendu, trope illocutoire d'invention).

On peut percevoir une certaine homologie entre certains tropes classiques et certains tropes non-classiques. C'est ainsi qu'une corrélation pourrait être établie entre :

- la litote et certains tropes illocutoires (tel que la requête indirecte) ;
- la métaphore et le trope implicatif ;
- la synecdoque du genre et le trope implicatif (par ex. : « *Il n'est pas de sot métier* » >\ le métier dont il est question ici n'est pas sot\) ;
- la métonymie de la cause et un trope illocutoire, où, voulant exprimer indirectement une requête, on se contente d'en expliciter la justification (par ex. : « *Quelle chaleur* ! » >\Offre-moi a boire !\).

On sait que les tropes classiques apparaissent souvent combinés. Des combinaisons sont permises aussi entre les tropes non-classiques, par ex. :

- trope implicatif + illocutoire : « Pier*re a cessé de fumer* » ->\ fais-en autant\ ;

BDD-A5760 © 2009 Universitatea din Piteşti
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.103 (2026-01-20 00:24:30 UTC)

- double trope illocutoire : « *Est-ce bien utile de revenir là-dessus* ? -> = \ c'est inutile\ (interrogation rhétorique) -> \ne revenons pas là-dessus\ (requête indirecte).

Les sujets parlants doivent faire preuve de compétences qui sont articulées les unes sur les autres : la compétence linguistique, la compétence encyclopédique, la compétence rhétorico-pragmatique et la compétence logique. La question n'est pas seulement de dire ou de ne pas dire, mais de dire plus ou moins qu'on ne le dit, de détecter les arrière-pensées de l'interlocuteur ou de ménager ses sensibilités. De là, la nécessité discursive des préssupposés et des sous-entendus et leur exploitation dans la communication. Le sens d'un énoncé n'est pas une donnée statique, établie une fois pour toutes, mais « *un objet que construisent et négocient ensemble, de manière plus ou moins coopérative, les différents partenaires de l'interlocution (...). Car on peut tout à la fois dire ET ne pas dire... Ainsi peut-on dire sans dire, tout en disant* ». [ORECCHIONI, 1986 : 177].

BIBLIOGRAPHIE

Barthes, R., *L'ancienne rhétorique* in « Communications » no 16/1970

Du Marsais, 1981, *Despre tropi*, trad. M.Carpov, Ed. Univers, Buc.

Fontanier, P., 1968, *Les figures du discours*, Flammarion, Paris.

Gardes – Tamine, J., 1996, *La Rhétorique*, A. Colin, Paris.

Jaubert, A., 1990, *La lecture pragmatique*, Hachette, Paris

Kerbrat-Orecchioni, C., 1980, *L'énonciation De la subjectivité dans le langage*, A.Colin, Paris

Kerbrat-Orecchioni, C., 2001, *Les actes de langage dans le discours.Théorie et fonctionnement*, Nathan, Université

Kerbrat-Orecchioni, C., 1986, *L'implicite*, A. Colin

Kerbrat-Orecchioni, C., 1992, *Les interactions verbales*, II, A. Colin

Kerbrat-Orecchioni, C., 1976, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Hachette, Paris

Meyer, M., 1993, *Questions de rhétorique : langage, raison et séduction*, Le livre de poche.

Moeschler, J., Reboul, A., 1994, *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Ed. du Seuil

Moeschler, J., Reboul, A., 1998, *Pragmatique du discours.De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, A. Colin

Moeschler, J., Reboul, A., 1998, *La pragmatique aujourd'hui*, Ed. du Seuil

Perelman, Ch., Olbrechts-Tyteca, L., 1970/1976, *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Ed. de l'Univ. de Bruxelles

Searle, J., 1979, *Sens et expression.Etudes de théorie des actes de langage*, trad. Joëlle Proust, Les Ed.de Minuit, Paris

Tuţescu, M., 1980, *Le texte.De la linguistique à la littérature*, T.U.B.

Tuţescu, M.,1998, *L'Argumentation. Introduction à l'étude du discours*, Ed.Universitatii din Bucuresti

Vion, R., 2000, *La communication verbale.Analyse des interactions*, Hachette.

BDD-A5760 © 2009 Universitatea din Piteşti
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.103 (2026-01-20 00:24:30 UTC)